



Trump : Les enjeux en cas de divorce

Actualité législative publié le **26/01/2021**, vu **815 fois**, Auteur : [Cabinet GC](#)

Tandis que le couple a quitté ses fonctions présidentielles la semaine passée, les rumeurs sur un éventuel divorce commencent déjà.

Tandis que le couple a quitté ses fonctions présidentielles la semaine passée, les rumeurs sur un éventuel divorce commencent déjà.

Ayant multiplié les gestes de rejets en public à l'encontre de son mari, l'ancienne première dame des Etats-Unis se déciderait-elle à rompre les liens du mariage ?

Selon les tabloïdes nationaux, Melania Trump, en cas de divorce, se verrait attribuer la coquette somme de 40 millions d'euros et la garde de son fils, Barron Trump, actuellement âgé de 14 ans. Néanmoins, une avocate New-yorkaise précise que si Madame reste mariée à son époux encore quelques années, elle pourrait négocier davantage.

Il est possible également que le contrat prévoit des clauses de pénalité en cas de mauvaise conduite. Des confidences de personnes proches du couple ont, à plusieurs reprises, la relation compliqué qu'ils entretiennent depuis plusieurs années.

>>> AVOCAT GC <<<<